

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr

Bonnes fêtes à
La Mure!!!

Parés à attaquer 2020 !



Une année de plus vient de s'écouler avec ses rendez-vous au fil des saisons, ses projets, ses chantiers, ses évènements, ses animations...

C'est à la fois la routine de la gestion municipale dans ses actions récurrentes qui s'imposent à chaque exercice pour le fonctionnement d'une collectivité, et à la fois la satisfaction et la fierté de voir aboutir d'importants projets pour notre ville ou la mise en place de nouveaux dispositifs à l'attention de la population.

Une année de vie municipale, c'est **une succession de moments intenses**, parfois d'inquiétude car les responsabilités sont nombreuses, mais le résultat et les encouragements l'emportent largement.

2019 s'achève, les regards et réflexions se portent déjà vers la nouvelle année !

2020 sera incontestablement marquée à la Mure et en Matheysine par **le redémarrage attendu du Petit Train**, une année teintée de rouge, à la couleur des wagons d'un fleuron de notre patrimoine.

Le compte à rebours entame ses derniers mois avant d'entendre siffler le train et de retrouver cette arrivée quotidienne de visiteurs durant la belle saison.

D'ici là, profitons de cette fin d'année, savourons chaque instant de joie et de bonheur auprès de ceux qui nous sont chers, soyons solidaires et apportons un soutien à ceux qui en ont le plus besoin.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de La Mure, **nous vous souhaitons de très bonnes fêtes.**

« Le redémarrage attendu du Petit Train »

LE DÉNEIGEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le déneigement dans une commune de montagne comme la nôtre représente une organisation parfois insoupçonnée et une mise en œuvre de moyens consi-

dérables pour répondre au mieux aux attentes des usagers et des administrés en matière de sécurité, de mobilité et de confort.



Les véhicules prêts pour le déneigement !

Pour anticiper les missions de chacun, **du 11 novembre au 5 avril**, un planning de « déneigement » précis est instauré faisant figurer pour chacune des semaines : **les rôles de chaque agent des services techniques, le suivi météo, le déclenchement de l'alerte, le personnel d'astreinte, les circuits de chaque véhicule sur 6 zones identifiées...**

Parallèlement, sur cette même période et quelles que soient les conditions, une patrouille constituée de deux agents est présente sur le terrain de 4h00 à 9h00, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Les véhicules équipés d'étraves interviennent d'abord sur les zones et axes prioritaires pour la sécurité et la circulation ; viennent ensuite les plus petites voies, les places, parkings et cheminements piétons périphériques.

Avec près de 30 km de rues au total sur La Mure, tout ne peut être déneigé en même temps et il faut bien comprendre qu'en cas de chutes abondantes, ni les agents ni les véhicules ne peuvent se dédoubler pour traiter en un temps record tous les cas particuliers.

L'objectif est de garantir globalement aux habitants la capacité à se rendre à leur travail et de pouvoir circuler par **le dégagement prioritaire des rues...** et non des trottoirs (ces derniers sont traités sans caractère d'urgence).

Rappel : les services municipaux interviennent **essentiellement sur les voies communales**.

Les routes départementales et nationales (même dans la ville) sont quant à elles déneigées par les services du Département et de l'État.

Les chutes de neige ne suivent pas un calendrier, l'ensemble des équipes techniques s'active de jour comme de nuit pour y faire face ; alors pour ceux qui maugréent quand un bourrelet de neige se trouve devant leur domicile plutôt que devant celui du voisin, en s'offusquant de devoir intervenir pour déblayer leur trottoir ou sortie

de garage, il faut rappeler une bonne fois pour toute que **nous sommes en Matheysine !**

Nous ne sommes ni sur la Côte d'Azur, ni dans une communauté urbaine, et malgré la meilleure volonté, **il n'est toujours pas possible de traiter le flocon avant qu'il n'ait effleuré le sol.**

À cet égard, il est demandé à tous de faire preuve du plus grand civisme en prenant de temps en temps la pelle plutôt que de prendre son téléphone pour demander une intervention sans délai des services. Nous comptons sur votre compréhension.

En quelques chiffres...

- Sur l'hiver 2018-2019, le déneigement a représenté **667 heures d'intervention** et **260 tonnes de sel** répandues sur les voiries
- **2 véhicules** Linder
- **1 tracteur** Valmet en location
- **2 microtracteurs** pour les trottoirs et les cheminements piétons.
- **20 agents** techniques concernés (déneigement mécanique ou manuel)

À savoir...

La conjonction immédiate de la neige et d'un froid glacial rend l'usage du sel inopérant.

De même, nos services ont recours à l'utilisation d'un sel spécifique sur les trottoirs en bétons désactivés : nous vous demandons de **ne pas utiliser de sel classique sur ces surfaces.**

De nouveaux trottoirs pour la Grande Rue



Le chantier s'est terminé le 10 décembre

Le cœur historique de La Mure se transforme petit à petit. Après la réfection de la rue Murette, la création de la place Combette, la démolition de biens vétustes aux abords de la halle et les travaux de voirie sur de petites rues, ce sont **les trottoirs de la Grande Rue** qui viennent d'être rénovés de part et d'autre et sur toute la longueur de cette voie communale.

Le chantier d'une durée d'un mois et demi s'est achevé le 10 décembre avec la pose d'un **enrobé coloré sur les trottoirs** pour rester en cohérence avec les réalisations sur les voiries voisines. Tout en apportant de l'esthétique au quartier, ces travaux offrent de l'accessibilité et davantage de sécurité aux piétons et personnes à mobilité réduite. Ils mettent en valeur les monuments historiques que sont la halle et le beffroi sur le cheminement des visiteurs vers le Musée Matheysin.

Au niveau de la halle, au vu de l'étroitesse des trottoirs, c'est un béton spécifique qui a dû être posé, et comme prévu, les bordures en calcaire bleu de Laffrey ont pu être en partie conservées de même que les pierres taillées présentes sur certaines surfaces des trottoirs.

Devant le beffroi, une chicane a été créée pour faciliter la circulation des piétons, et la fontaine au pied de l'édifice sera remise en service durant la belle saison.

Coût total de l'opération : 63 937 €

Ouverture d'un accueil de jour à la Maisoun



La Maisoun a été inaugurée en 2013

L'Agence Régionale de Santé a validé le 3 décembre dernier l'ouverture d'un **accueil de jour** au centre hospitalier Fabrice Marchiol à La Mure. Cet accueil prévu à l'EHPAD la Maisoun aura lieu les mardis et vendredis **à partir du 7 janvier 2020**.

Il contribuera à prolonger le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et de repères, en offrant un temps de répit aux proches aidants. L'accès sera priorisé pour les personnes de plus de 60 ans, ayant des capacités de communication et de déplacement suffisantes de façon à participer aux activités de groupe proposées.

La journée se déroulera autour d'un accueil à 10h, suivi d'animations, ateliers, jeux, activités manuelles, repas, temps de repos... jusqu'à 17h.

Grâce à ce dispositif, **le centre hospitalier complète son offre locale** par une prestation attendue de longue date. L'inauguration du service aura lieu le 10 janvier.

Dans la même thématique pour la mise en œuvre d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie, le Département de l'Isère, en commission permanente du 25 octobre 2020, a attribué **13 119 € à la Maisoun** pour des sorties culturelles et intergénérationnelles, des séances d'activités manuelles, de massage bien-être et de relaxation sonore. C'est au total 12 sorties et 90 séances qui sont ainsi financées.

LA MURE EN ACTIVITÉS

AIDE À L'IMPLANTATION... LA PREMIÈRE CHEZ MISS NAILS



La signature a eu lieu le 14 novembre

Dans le cadre de l'aide à l'implantation d'entreprises commerciales ou artisanales avec vitrine, le Conseil municipal de La Mure a accordé en sa séance du 14 novembre dernier la première aide attribuée à Mme Charlotte Lecaplain pour **l'installation de sa nouvelle boutique Miss Nails** rue des Fossés. Cette aide a été instaurée en début d'année afin d'aider des

commerçants à s'installer sur la commune de La Mure (*dispositif présenté dans le numéro du Breuil de mai 2019*). L'originalité de ce dispositif consiste à apporter une aide directe sur le fonctionnement en participant financièrement à la location des locaux sur une durée de 12 à 18 mois selon le lieu du commerce.

À ce jour, 7 dossiers ont été retirés en mairie pour des projets d'installation sur La Mure.

La première convention a donc été signée le 29 novembre dans la boutique de "Miss Nails", en présence d'élus et du propriétaire des locaux.

Dans son nouveau magasin, **Charlotte s'est spécialisée dans la french manucure, la pose d'ongles, la pose de vernis « Nail Art »**... dans un écrin à la décoration chaleureuse et raffinée, donnant le sentiment d'être à la maison ! Elle a développé par la même la vente de vêtements et accessoires de mode pour perdurer une activité dans ces locaux qui accueilleraient jusqu'à fin 2018 les établissements Parola.

C'est une très bonne nouvelle pour le quartier qui conserve ainsi une grande vitrine commerciale ouverte et accueillante.

Boutique Miss Nails / Charlotte Lecaplain
35 Rue des Fossés – 38350 La Mure
Tel : 04 76 30 00 02

E-MAJ... LE SERVICE

C'est en 2009 que la ville de La Mure a créé son service jeunesse spécialement dédié aux enfants et aux adolescents. Depuis, l'Espace Animation Jeunesse (E-maj) s'inscrit comme une structure d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) en Matheysine avec un panel d'activités variées. Cet espace fait l'objet d'un partenariat associatif avec l'organisme IFAC dont l'implantation est nationale.



Parmi les actions et activités mises en place : **un accueil de loisirs** les mercredis, les petites et les grandes vacances pour **les enfants de 3 à 11 ans**, ainsi qu'**un Club Ados** pour les adolescents à partir de **11 ans jusqu'à 17 ans**. Nous proposons dans ce numéro un « arrêt sur E-maj » afin de présenter et rappeler les prestations proposées par ce service jeunesse de la ville de La Mure.

Comment ça se passe ? Où ça se passe ?

Au centre aéré pour les 3/11 ans... L'accueil de loisirs

Tout au long de l'année, **le centre de loisirs des Trois Saules** accueille les enfants à partir de 3 ans, autour de projets culturels et sportifs, allant de l'éveil musical pour les plus petits, à des activités ludiques en lien avec la médiathèque Maticena, en passant par une programmation thématique saisonnière, des sorties, des journées ski...



- **Tous les mercredis** (hors vacances scolaires) :
 - Accueil des enfants entre 8h00 et 9h00
 - Récupération par les parents entre 17h00 et 18h00

- **Pour les périodes de vacances** : du lundi au vendredi, des programmes différents sont proposés à la semaine.

La restauration s'effectue sur place et le repas est inclus dans le tarif journée.

Des **tarifs dégressifs** sont proposés selon le **quotient familial** pour les familles muroises et celles relevant de la Communauté de Communes de la Matheysine, ainsi qu'à partir de deux enfants inscrits.

Direction et coordination d'E-maj :
Camille Bourdin – 06 84 76 87 60
camille.bourdin@utce.ifac.asso.fr

A la MAB pour les 11/17 ans Le Club Ados

Un projet à monter ? Des initiatives à partager ? Le Club Ados situé à la **Maison des Associations et du Bénévolat (MAB)** permet aux jeunes de participer à des activités, de se retrouver entre eux, d'élaborer leur programme... avec l'aide des animateurs.



- Les activités ont lieu les **mercredis après-midi** : de 13h30 à 18h30 (hors vacances).
- Programmes du Club Ados pour les **vacances scolaires** :
 - **Lundi / mardi / mercredi / vendredi** : 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
 - **Jeudi (soirée veillée)** : 13h30 à 18h30 et 19h30 à 22h00

Adhésion annuelle : 5 € pour tous afin de participer à la vie du Club Ados.

- Pour les activités : le club propose des tarifs en fonction du type, du lieu et de la durée des animations proposées.
- Pour les stages sportifs et séjours : tarifs dégressifs pour les familles muroises et CCM en fonction du **quotient familial**. Un programme différent est proposé chaque trimestre, établi en collaboration avec les jeunes.

Le Club Ados propose aussi d'apporter une aide dans l'organisation et la préparation d'un projet personnel (voyage, découverte...)

Animatrice responsable du Club Ados : Aline Cros
06 71 21 35 10 – aline.cros@utce.ifac.asso.fr

TOUTES LES INFORMATIONS (TARIFS, INSCRIPTIONS, PROGRAMMES...)
SUR LE SITE DE L'IFAC : www.ifac.asso.fr/lamure

JEUNESSE

LES MERCREDIS en Janvier-Février 2020



I Pour les 3/11 ans les journées types s'articulent autour d'activités au choix, d'animations, d'un repas, de temps calme ou de sieste (pour les plus petits), d'un goûter...

Le programme du début d'année sera sous le signe du cinéma et de la neige avec : de grands jeux « cinéma », Fort Boyard, des ateliers cuisine (crêpes party, roses des sables, cocktails...), sortie ciné, sortie neige (luge, igloo, bonhomme de neige...).

I Chez les Ados (11/17 ans) : sortie luge (le 22/01), sortie ski (le 12/02), enquête policière ou jeu du drapeau (le 19/02)... et de nombreuses activités prévues, atelier cuisine (nougat noir), construction d'une luge, réalisation de produits bio, jeux (speed stacking, pong-eau, billard chinois...) et tournois divers (jeux en bois, ping-pong, baby-foot)

LES PROCHAINES VACANCES D'HIVER

Du 24 février au 6 mars

I À l'accueil de Loisirs : deux grands thèmes !

Où vivent les esquimaux ? Du 24 au 28 février

Les animaux de la banquise ! Du 2 au 6 mars

→ Création de marionnettes, invention d'une histoire, chasse aux trésors, luge, igloos, fabrication de glaces, la transformation de l'eau, modelage d'animaux, sorties à la journée, temps festif avec les familles...

I Au Club Ados : sorties à la journée, balade à l'Alpe du Grand Serre, chiens de traîneaux, patinoire de Grenoble, sortie ciné, grands jeux, soin du visage et relaxation, marrons glacés, détournements de photos, expériences scientifiques, poterie...

I Et une semaine « neige » pour les 8/17 ans : du 2 au 6 mars.

Ski et Snow, sensibilisation aux secours en avalanche, jeux de neige...

Inscriptions : le **samedi 18 janvier** de 10h00 à 12h00 au centre de loisirs des Trois Saules.

L'ensemble du matériel est fourni (skis, snows, bâtons, chaussures, casque). Les jeunes peuvent apporter leur propre matériel.



E-maj dispose de **2 minibus** de la ville. Suite à un dossier de subvention déposé cette année auprès de la CAF, **une subvention de 17 000 €** a été attribuée pour l'acquisition prochaine d'un nouveau minibus en remplacement du plus ancien.

De même, afin de lancer des travaux importants de rénovation du centre de loisirs, la commission d'Action Sociale de la CAF a attribué **un montant de 100 912 €** sous forme de subvention (soit 80 % du coût estimé de l'opération).

Les orientations du service jeunesse sont définies par la ville de la Mure et transmises auprès du prestataire par le biais d'un **Comité de Pilotage** composé d'**élus** et d'**agents du CCAS**, sous la houlette d'**Éric Nef**, conseiller municipal chargé de mission en faveur de la Jeunesse.

Marie Meral, éducatrice des activités physiques et sportives dans les écoles, assure une coordination du pôle enfance-jeunesse ; elle est en contact régulier avec la directrice d'E-maj afin d'établir le lien essentiel entre le service, le CCAS et les élus.

Le rythme de croisière est lancé avec une augmentation de la fréquentation sur les dernières périodes et une satisfaction de la collectivité d'observer les récentes améliorations présentées par l'IFAC.

Pour l'été 2020 : 7 séjours seront proposés (dont 3 organisés par E-maj) en partenariat avec l'espace Claretière du Fontanil.

Info Bafa : IFAC propose une cession « Bafa base » avant l'été prochain ; un minimum de participants est demandé. Les personnes intéressées (à partir de 17 ans) peuvent se renseigner auprès du service E-maj.

E-maj en chiffres

3 animateurs les mercredis pour l'accueil de loisirs
4 durant les vacances scolaires

2 animateurs pour le Club Ados
une 20aine d'enfants 3/11 ans les mercredis*
une trentaine en moyenne durant les vacances

une 15aine d'ados les mercredis après-midi*
*Chiffres 2019



Espace Animation Jeunesse E-maj
Maison des Associations et du Bénévolat (MAB)
56 Bd Docteur Ricard
38350 La Mure
06 84 76 87 60

Inscriptions et Informations :
Mardi et jeudi : 16h00 à 18h30 (hors vacances)
Pour l'accueil de loisirs : les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).



DÉCORATIONS DE NOËL... C'EST DE SAISON !



Merci aux bénévoles pour les décorations

La Mure se dote chaque année de nouvelles illuminations de Noël pour équiper certains quartiers et poursuivre le renouvellement de ses décorations.

De nouvelles traverses ont été installées dans la rue du Breuil, rue des Fossés et rue des Alpes, et des guirlandes lumineuses ont été rajoutées dans la vieille ville au niveau de la Grande Rue.

Enfin, parmi les nouveautés, deux projecteurs à LED diffusent un message de fête sur la façade de l'Hôtel de Ville ; à noter que ce matériel pourra être utilisé à d'autres fins au fil des saisons pour des événements particuliers.



Nouveauté, une projection sur l'Hôtel de Ville

Cette année, 7 677 euros ont été consacrés dans le renouvellement des décorations de Noël. C'est un effort consenti annuellement sur l'enveloppe allouée à l'embellissement de la ville.

Les choix sont émis par **une commission extramunicipale, présidée par Michèle Giacometti, composée d'élus et de bénévoles** qui participent notamment à la pose des décorations sur les sapins installés dans la ville : pour ces fêtes, ce sont 960 fleurs en papier brillant coloré qui ont été réalisées et posées par des membres de la commission.

DE NOUVEAUX GESTES POUR MOINS DE MÉGOTS



Modèle de cendrier « sondage » ludique. Une couleur sera définie ultérieurement

Dans une démarche environnementale et à la fois pour la propreté de la ville, La Mure se lance dans **une opération visant à réduire le nombre de mégots** jetés sur le domaine public et à les recycler.

Rappelons qu'un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau dans les cours d'eau et qu'un filtre met deux ans pour se dégrader dans la nature !

Il y a lieu sans attendre de sensibiliser les fumeurs pour prendre de bonnes habitudes et adopter de nouveaux gestes. **Ne jetez plus vos mégots au sol**, ils se retrouvent dans le réseau d'eaux pluviales, ils ne sont pas traités comme les eaux usées et finissent dans nos rivières, nos lacs et océans.

Dans un premier temps, la ville va se doter en début d'année de cendriers originaux et ludiques pour inciter les fumeurs à jouer le jeu et contribuer au recyclage des mégots. Ils seront installés aux abords de bâtiments publics

(théâtre, lycée, équipements sportifs...) en collaboration avec une société pour le traitement des mégots.

En fonction du résultat obtenu, il sera ensuite possible de multiplier ces cendriers en tant que mobilier urbain, **à personnaliser sur demande de la ville pour les couleurs et les thématiques des messages** tout en accentuant la campagne de sensibilisation.

Dans la même optique, des établissements scolaires secondaires ont été sollicités pour organiser des opérations pédagogiques sur le développement durable et envisager des collectes de mégots pour les envoyer en recyclage. Des sites web proposent justement de communiquer et de programmer ce type d'actions.

De bonnes initiatives pour la propreté et l'environnement.

Contribuez à faire de La Mure une ville propre par de simples gestes !

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

RECONDUCTION ET EXTENSION DU PLAN FAÇADES

Le plan façades a été instauré en 2010 afin d'apporter une aide financière de la ville aux propriétaires souhaitant rénover leurs façades. Le périmètre de ce dispositif s'est étendu au cours des années pour couvrir la totalité de l'axe traversant La Mure, incluant quelques rues et places adjacentes, ainsi que la Grande Rue dans le centre historique. En séance du 9 décembre 2019, le Conseil municipal a voté la reconduction de ce plan façades pour les deux prochaines années, ainsi que **son extension à toutes les rues situées dans le centre ancien de La Mure**. Une enveloppe de 20 000 € sera allouée pour ce dispositif et les dossiers de demande seront traités par ordre chronologique d'arrivée.

Pour rappel :

- La subvention diffère selon la nature des travaux : embellissement, entretien du bâtiment ou isolation par l'extérieur.
- Le montant d'aide de 15 % minimum pour tous peut être majoré en fonction du quotient familial, pouvant aller jusqu'à 30 %.
- Pour tout renseignement et retrait des dossiers : s'adresser au service Urbanisme en mairie de La Mure. **Tel : 04 76 81 50 67**

ENQUÊTE LOGEMENT

Depuis 1955, une enquête Logement est effectuée par l'Insee tous les 4 à 7 ans.

La 15^{ème} édition vient d'être lancée sur le 4^{ème} trimestre 2019 et durant toute l'année 2020. Elle a pour objectif de fournir une photographie du parc de logements en France métropolitaine en enquêtant de manière aléatoire sur 70 000 foyers. Un certain nombre de logements sont concernés **sur la commune de La Mure**.

Si vous êtes visés par cette opération, un enquêteur ou une enquêtrice d'Ipsos vous rendra prochainement visite à votre domicile ; il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle d'accréditation.

Une partie importante du questionnaire porte sur les dépenses relatives au logement dans le budget des ménages ; les réponses données lors de l'entretien resteront strictement confidentielles et seront analysées uniquement à des fins statistiques.

Pour toute information :

www.enquete-logement2020.fr

Contact :

Tel 0 800 970 674 (appel gratuit) ou mail enquete-logement2020@ipsos-direct.fr

LA CARSAT SOUTIENT LE NUMERIQUE

Les orientations d'action sociale de la branche « retraite » s'inscrivent aujourd'hui dans un axe de prévention et d'accompagnement des effets du vieillissement, avec objectif de contribuer à l'émergence de nouvelles initiatives répondant aux besoins des retraités socialement fragilisés, relevant des GIR 5 et 6.

Par décision du 3 octobre 2019, la commission Action Sociale de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Rhône-Alpes (CARSAT) **accompagne sur la commune de La Mure l'association CAFES** par une subvention de 14 144 € sur deux ans pour la mise en place d'ateliers d'initiation au numérique destinés aux retraités fragilisés.

ACCES AU NUMERIQUE...

Le CCAS de La Mure met à disposition un ordinateur en libre-service : **tous les mardis** de 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h15 pour effectuer vos démarches administratives en ligne. 17 avenue Dr Tagnard – La Mure

Contact : ccaslamure@orange.fr
04 76 81 53 20

expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

Comme chaque année à cette même période, c'est l'occasion pour notre équipe de **regarder tout ce qui a été réalisé** ; la satisfaction est toujours grande lorsque les remerciements des habitants parviennent jusqu'à nos oreilles.

La fin du grand chantier de la rue du Breuil s'est bien évidemment inscrite comme un événement phare de l'année, mais n'oublions pas toutes ces réalisations moins marquantes qui améliorent le cadre de vie de nos habitants dans de multiples thématiques.

L'équipe « Pour la Mure et la Matheysine » demeure au service de toutes les Muroises et tous les Murois. Au sein de la Communauté de Communes, nous œuvrons non seulement pour l'intérêt de nos administrés, mais aussi pour faire de notre intercommunalité une structure à la dimension de son grand territoire.

À ce sujet, **nous assumons nos positions** : il serait pourtant parfois si simple de ne pas prendre part aux votes comme le font certains (!) pour ensuite communiquer dans le sens du vent et défendre des idées à géométrie variable. Ce n'est pas notre manière de procéder.

En cette période charnière de l'année, nous sommes conscients que des personnes souffrent. La ville de La Mure apporte un certain nombre d'aides financières via le CCAS pour soutenir les personnes isolées et les familles en difficulté (eau, scolaire, jeunesse, maintien à domicile...). Ce sont des orientations sur un volet social que nous suivons, au même titre que les axes pour l'embellissement de la ville, pour son développement et sa dynamisation, pour ses équipements structurants, pour la rigueur de sa gestion et pour l'image que nous souhaitons véhiculer, à l'échelle la plus vaste possible, de la Mure et de notre Plateau. Aussi, au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes, en espérant que chacun à sa façon et selon ses possibilités, puisse profiter de cette fin d'année de la meilleure manière qui soit.

Les élus du Groupe Pour la Mure et la Matheysine, continuons !

[Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine](https://www.facebook.com/Pour-La-Mure-et-la-Matheysine)

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE

À l'échelle communale et intercommunale, l'engagement permanent de La Mure-Ensemble-Aujourd'hui-et-Demain est de mettre ses compétences et agir pour l'intérêt et la défense de tous les Murois, sans oublier les plus fragiles. Nous affirmons nos positions, nos différences et nos propositions sur les dossiers de votre vie quotidienne : subventions aux associations culturelles et sportives, écoles, défense et développement des services publics, soutien en faveur de l'économie locale et des petits commerces, solidarité envers les plus fragiles et les anciens, opposition aux hausses de la facture d'eau ou des impôts.

C'est autant de domaines où nous avons une conception différente de la majorité municipale de M. Bonnier. Nous les travaillons avec rigueur, malgré les fortes difficultés à obtenir la communication des informations de la part de la municipalité. Nous affrontons l'hostilité envers l'opposition et les électeurs qu'elle représente.

Concernant la méthode, nous sommes convaincus qu'écouter, consulter et concerter tous les murois avant de décider est essentiel. Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars 2020 par le premier ou le second tour des élections municipales. Durant ces 6 mois, le code électoral prévoit des règles qui encadrent de manière très stricte la communication. Outre le respect de la loi, nous espérons que les écrits et les comportements resteront modérés pendant toute la période électorale.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers.

Carlos Rivière, Christelle Preux, Thierry Helme

[Facebook.com/La-Mure-ensemble-aujourd'hui-et-demain](https://www.facebook.com/La-Mure-ensemble-aujourd'hui-et-demain)



ÉTAT-CIVIL

DU 1^{er} JUILLET
AU 10 DÉCEMBRE
2019

Naissances

Cyrielle VACHERON, Tino MARTIN, Stella BALDUCCI, Owen MARTIN STERIN, Julyan PAVIOT, Aton LEVISSE, Liam DELCOURT, Athéna CAMARA, Julian BENHAMOU, Alejandro JESKO MATA DEL TORO, Ishaq KHANFOUSS, Arya LEULLIEUX, Ali GUCLU, Théo DUPUIS, Rémi PONCET, Lény LÉBOUCHER GUILLON, Enora PELTIER, Ismail HABBAL, Loris GALEAZZI, Gabriella PERRIN, Aléssio BASTROT, Maëlysa TIO, LUNA SOTGIU, Violette GLANDUT.

Mariages

Marc MEANO et Jessie GIROUD, Florian FAURE et Audrey DUTKIEWICZ, Mathieu REYNIER et Marion VADOT, Mickael GINEYS et Lémoïcza-Sarah GRANDO, Yoann LAMBERT et Mélanie FELIX, Rudy DE FLO et Samira GUERGOUR, Nicolas D'HAESE et Aurore VERSNICK, Hervé BENSALEM et Vanessa LARGEAUT.

Décès

Bernard MAUREL, Colette VEZIE, Jacques MASSERET, Henri MARZOLA, Thérèse ALBERT, Michel REBREYEND, Anna BERLIOUX, Ines de Jesus ALAGO, Annie BOTTERO, Renée ORTIZ, Rose BATTEUX, Doménica GAIO, Mohammad AKBAR, Michel MUSERLE, Ada CALUORI, Claude SIGAUD, Jean-Paul FELIX, Lucien ECHEGUT, Robert COLLIN, Yvette BABOULIN, Savério GREGORACI, Marc BONNET, François GUILLOT, Brigitte BARTHALAY, Angelo MESSA, Wladyslawa HERNANDEZ, Félix CONFORTO, Angèle CARGNELUTTI, Roger SAVART, Marguerite BARRE, Roch CHENOT, Max ORTIZ, Marie-Rose REYNIER, Huguette ARNAUD, Suzanne TOUCHE, Jean DURANDETTI, Lionel BENETTO, Frédérique BARTHALAY, Eliane HOMSY, Henriette CALLIGNON, Paul RUELLE.

De l'attention portée aux aînés

C'est nos services du CCAS qui assurent en majeure partie le lien intergénérationnel, avec ses nombreuses missions qui vont de la gestion du multi-accueil « Des Roses et des Choux » pour les tout-petits, de l'organisation des services jeunesse et périscolaires... jusqu'à l'accompagnement et les aides apportées en faveur des personnes âgées de notre commune.



9 octobre 2019... repas des Têtes Blanches



Remise des colis de Noël au CCAS

C'est justement sur ce dernier volet que nous rappelons les actions du CCAS avec les dossiers APA, l'instruction des dossiers Téléalarme, l'information sur le portage des repas, les renseignements sur les diverses démarches pour des demandes d'aides particulières (équipements spécialisés, accessibilité, handicap...).

S'ajoute à cela la fracture numérique qui touche pleinement les personnes les plus âgées et qui ressentent un besoin d'être accompagnées pour l'accomplissement de démarches et formalités administratives de plus en plus nombreuses.

De petites attentions et moments de festivités sont pour certains **une marque de reconnaissance et un vrai lien social** améliorant le quotidien des uns, permettant à d'autres de se rencontrer, d'échanger ou tout simplement de pouvoir sortir le temps d'un événement organisé à leur intention.

Comme le veut la tradition à la Mure, la commune offre chaque année un repas ainsi qu'un colis de Noël aux Têtes Blanches (70 ans et plus) sur inscription pour ceux qui le désirent.

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, s'est donc tenu le 9 octobre dernier au complexe sportif Jean Morel avec plus de 200 participants venus partager ce moment de convivialité. Un repas concocté par le restaurant « Chez Ghislaine » et animé par Michel Vittone qui a pu faire chanter les anciens sur une sélection de titres adaptés à leur génération.

Ce rendez-vous annuel permet d'accueillir aussi des résidents de l'EHPAD La Maison et de l'unité de Long Séjour.

Un grand merci aux **bénévoles de VVM et au personnel hospitalier** qui accompagnent les résidents et assurent une aide précieuse durant toute la durée de ce repas.

En fin d'année, c'est le **colis de Noël** qui a été distribué au CCAS les 12 et 13 décembre à près de 600 administrés. Les éléments constituant ce colis sont commandés et achetés chez des commerçants et artisans murois. Un petit cadeau avant les fêtes pour témoigner à nos aînés du soutien de leur commune et rappeler à tous cette solidarité nécessaire qu'il faut préserver.

WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Papeterie Le Fusain, 3 700 exemplaires.